



**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire  
du conseil d'administration  
de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR)  
tenue par conférence téléphonique  
le mercredi 26 février 2020 à 11h30**

---

<b>Personnes présentes :</b>	M. Claude Ferron	vice-président
	M. François Dubois	administrateur et représentant des usagers du transport adapté
	Mme Mariannick Mercure	administratrice
	M. Pierre Montreuil	administrateur
	M. Philippe Lauzon	administrateur et représentant des usagers du transport régulier
<b>Personnes absentes :</b>	M. Luc Tremblay	président
	Mme Valérie Renaud-Martin	administratrice
<b>Personnes ressources :</b>	M. Guy de Montigny	directeur général et secrétaire corporatif
	Mme Roxanne Loranger	coordonnatrice en ressources humaines

---

**1. Mot de bienvenue du vice-président**

M. Claude Ferron, vice-président de la STTR, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

-----

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

(18-20) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Montreuil  
APPUYÉ DE : M. Claude Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

-----

**3. Embauche au poste de directeur du service de transport**

(19-20) CONSIDÉRANT les résultats du processus de sélection ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection :

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Mariannick Mercure  
APPUYÉE DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE procéder à l'embauche de monsieur Patrice Dupuis au poste de directeur du service de transport ;

DE procéder à la création de la classe 2 de l'échelle salariale des employés-cadres.

ADOPTÉE

-----

**4. Embauche au poste de chargé de projet en technologie de l'information (TI)**

**(20-20)** CONSIDÉRANT les résultats du processus de sélection ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection :

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Mariannick Mercure  
APPUYÉE DE : M. Pierre Montreuil

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE procéder à l'embauche de monsieur André Costa au poste de chargé de projet en technologie de l'information (TI).

ADOPTÉE

-----

**5. Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois  
APPUYÉ DE : Mme Mariannick Mercure

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 11h39.

---

M. Claude Ferron  
Vice-président

---

M. Guy de Montigny  
Secrétaire corporatif